

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 2 juillet 2019, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Madame la conseillère Martine Bachand

Messieurs les conseillers Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale.

L'avis de convocation a été dûment signifié aux membres du conseil le 26 juin 2019.

1) Dépôt requis par la Loi

Dépôt d'une lettre de démission de la conseillère au poste #1, madame Odile Alain. La directrice générale, présidente d'élection informe les membres du conseil qu'elle doit dans les trente jours de l'avis de la vacance la combler par une élection partielle et fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis.

2) Levée de la séance

Résolution 2019-07-185

Il a été proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 H 02.

**Claude Vadnais,
Maire**

**France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 3 septembre 2019.